

Lire à l'Hôpital, qui assure le prêt de livres et anime un atelier « lecture à haute voix » ;

Conte et Rêve, association qui réalise la lecture de contes et une animation musicale.

Le Conseil de la Vie Sociale

Cette instance vous associe, ainsi que votre famille et les personnels, à la vie de la Résidence. Il donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de la résidence.

Coordonnées du président du conseil de la vie sociale :

L'animation et les loisirs

Nous vous proposons (Animateur, équipe soignante et/ou l'ABAPAH) le maintien d'une vie sociale par le biais d'activités (animations récréatives, sorties...) ainsi qu'un accompagnement personnalisé en fonction de vos besoins et attentes. Vous disposez de téléviseurs dans les salons et la salle à manger. Vous pouvez installer un téléviseur personnel dans votre chambre (voir conditions dans le contrat de séjour).

La résidence est un lieu de vie où toute une équipe vous accueille et se tient à votre disposition pour toute information, suggestion.

Résidence du Pont Rouge

Secrétariat : 02.51.44.63.31
IDE Océan : 02.51.44.60.62
IDE Bocage : 02.51.44.63.38
IDE Marais : 02.51.44.63.34
IDE Plaine : 02.51.44.64.37

Soins de longue durée : Le Bocage - L'Océan
EHPAD : Le Marais - La Plaine

CHD Les Oudairies
85925 La Roche-sur-Yon CEDEX
Télécopie : 02.51.44.63.89
Mél : geriatrie@chd-vendee.fr



12.7200-04.14-150ex-200grs-copycolor-RV.indi



Vendée

De l'hôpital Napoléonien à la résidence du troisième millénaire.

Des locaux spacieux, ouverts sur la cité. Un accueil personnalisé pour tous ceux dont l'état nécessite la continuité des soins médicaux et la réadaptation à une autonomie de vie.

Un véritable lieu de vie recréé pour se sentir véritablement "chez soi".

Une présence attentive et constante

pour accompagner cette étape de votre vie.

Une dimension des soins se voulant d'ordre relationnel, familial et social, dans laquelle le confort et le respect de la personne sont une priorité.

La Résidence
du Pont Rouge

Site de La Roche-sur-Yon

Votre séjour au sein de La Résidence du Pont Rouge

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Soins de longue durée: Le bocage, L'océan

EHPAD: Le marais, La plaine

Les conditions de séjour et de soins

Votre admission est prononcée sur avis de la commission d'admission. Une rencontre avec le cadre de santé sera organisée en pré-admission en votre présence et/ou celle de votre famille.

Les médecins prennent en charge vos problèmes de santé et en assurent le suivi. Ils restent à votre disposition pour entretiens, conseils. Une équipe pluridisciplinaire assure vos soins et vous aide pour la réalisation des actes de la vie quotidienne. Elle peut faire appel pour une prise en charge plus spécifique à d'autres professionnels (diététicienne, psychiatre, Equipe mobile de soins palliatifs...)

Les démarches administratives

Le gestionnaire des hébergés assure la permanence du Bureau des Entrées. Son bureau est situé dans le couloir des consultations au rez-de-chaussée, 2^e porte à gauche. Il se tient à votre disposition pour la gestion administrative et financière, à votre admission et pendant votre séjour. Il reçoit les familles sur rendez-vous le mardi après-midi. Son téléphone est le 02 51 44 63 32

Dans le cadre de votre admission, vous aurez connaissance des tarifs journaliers qui restent à votre charge.

Pour toute information complémentaire. Vous pouvez joindre le cadre de santé de la résidence. Vous pouvez également contactez les représentants des familles du conseil de la vie sociale (coordonnées ci-après). En cas de réclamation, nous vous invitons à prendre contact avec la CRUQPC du CHD Vendée par courrier : *Monsieur le Président - Commission des relations avec les usagers et la qualité de la prise en charge - Centre Hospitalier Départemental les Oudairies 85925 La Roche-sur-Yon Cedex 9.*

La chambre

Vous disposez d'une chambre individuelle équipée d'un cabinet de toilette et w.-c. accessibles aux personnes à mobilité réduite. Vous avez la possibilité de personnaliser votre chambre : petit meuble, télévision, radio, cadres, bibelots. Dans chaque chambre, vous trouverez un placard équipé d'un tiroir fermant à clé.

Les prestations hôtelières

Les repas : vous êtes invités à prendre le déjeuner en salle à manger. Le petit-déjeuner ainsi que le dîner sont servis dans les chambres. Vous avez la possibilité de partager le déjeuner avec votre famille (dans les conditions définies par le règlement de fonctionnement).

petit déjeuner	à partir de 6h30
déjeuner	à 12h
goûter	à 15h30
dîner	à partir de 18h

Le linge : l'entretien du linge personnel est assuré par la lingerie de la Résidence à condition que le linge soit marqué par vos soins. La prestation d'entretien est comprise dans le coût d'hébergement. Les draps et serviettes (table et toilette) sont à votre disposition.

Objets personnels et de valeur : les objets personnels et de valeur (bijoux, montres...) restent sous votre responsabilité ou celle de votre famille. En aucun cas le service ou l'établissement ne pourra être tenu pour responsable de la perte ou du vol de ceux-ci.

Les communications avec l'extérieur

Courrier : vous avez la possibilité de recevoir et d'expédier du courrier. Pour un service plus efficace, demandez à vos correspondants d'indiquer le nom du service et le numéro de chambre que vous occupez.

Téléphone : un téléphone personnel est à votre disposition. Lors de votre admission, une carte vous sera remise avec votre code confidentiel d'utilisation et votre numéro d'appel personnel. Il vous appartiendra de faire connaître ce numéro d'appel à vos correspondants. La facturation des communications téléphoniques vous sera adressée à partir d'un montant supérieur à trente euros. Une cabine téléphonique à carte est installée dans le hall d'entrée, près des ascenseurs.

Visites et Sorties : vos parents et amis peuvent venir vous voir à tout moment. Cependant le matin, lors des soins, vous risquez d'être indisponible pour vos visiteurs. Le soir, la résidence ferme ses portes à 21h15.

Si votre état de santé venait à le justifier et dans la mesure des possibilités, un membre de votre famille peut rester auprès de vous.

Vos proches peuvent vous accompagner à l'extérieur pour quelques heures ou plus, sur avis médical. Pour vos déplacements extérieurs, un minibus est à la disposition des familles dans les conditions définies par l'Association Bénévole d'Animation des Personnes Agées Hospitalisées. Il peut également être utilisé par les soignants :

- à votre demande (achats, visites, promenades...)
- à leur initiative (spectacles, musées...)

Les services disponibles par l'intermédiaire de l'équipe soignante

- L'assistante sociale
- Le pédicure
- La coiffeuse (paiement direct)
- Les représentants des principaux cultes : Si vous le souhaitez, pour votre pratique religieuse, un oratoire est à votre disposition au niveau 1. Une messe est célébrée chaque mois, et à l'occasion de chaque grande fête religieuse.
Une équipe d'aumônerie est à votre disposition mais nous pouvons également vous mettre en relation avec des représentants des autres cultes.
- Les associations :
 - ABAPAH** (Association Bénévole d'Animation des Personnes Agées Hospitalisées) qui participe à l'animation pour les résidents ;
 - La Chamotte**, association qui initie les résidents à l'art de la poterie ;
 - JALMALV** (Jusqu'à la mort accompagner la vie), qui propose son aide aux résidents ;

